

Le Beausset, *Mag*

"Le Printemps en fête"



Chères Beaussétanes,
Chers Beaussétans,

Un certain nombre de logements sortent de terre actuellement. Vous le savez, dans le cadre de la loi SRU, nous avons l'obligation de construire des logements sociaux sur le territoire communal, sous peine de pénalité de carence. Je dois donc me rendre à la Préfecture dans les prochains jours pour évoquer cette problématique et finaliser le contrat de mixité sociale.

L'arrivée prochaine de nouveaux habitants et les difficultés que rencontre la commune du Beausset, depuis plusieurs années maintenant, dans le fonctionnement de ses écoles, font que nous avons préparé un projet de restructuration de nos écoles. Il tient compte de toutes les difficultés existantes rencontrées dans les écoles de la commune telles que le manque de places dans la cantine de l'école Marcel Pagnol, le dortoir maternelle trop petit, le manque de place en périscolaire... Ce projet a été voté en conseil municipal le 15 février dernier et nous nous attelons maintenant à lancer les travaux car vous le savez la Municipalité n'a que les 2 mois de vacances d'été pour effectuer ce chantier au sein des écoles.

L'hiver s'éloigne et nous préparons les festivités qui vont ponctuer le printemps. Je pense en particulier au Printemps des jardiniers le samedi 7 avril, le Théâtre « Hors les Murs » avec La Traviata à Châteauvallon le 25 avril ou encore la deuxième édition de l'Ultimate Fight Night en mai.

Mais bien entendu, la ville, sous l'impulsion des élus, travaille aussi à améliorer votre quotidien. Les travaux d'adduction d'eau potable continuent avec les tranches optionnelles, la réhabilitation du Pôle social, les travaux d'assainissement par le SIVU,... sans oublier la mise en place de 6 bornes de rechargement pour les véhicules électriques par le SYMIELEC.

Malgré un budget de plus en plus contraint, nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin car nous n'avons de cesse depuis que nous sommes élus d'œuvrer pour le bien-être de tous les Beaussétans !

Votre Maire,
Georges Ferrero
1^{er} vice-président de la Communauté
d'Agglomération Sud Sainte-Baume

Le Beausset Mag'

Sommaire

Edito	2
Devoir de mémoire	3
Vie pratique	4 - 5
Question d'actu	6 - 7
Travaux	8 - 9
Ça s'est passé au Beausset	10 - 11
Focus	12 - 13 - 14
Etat civil - Tribune - Commerce	16 - 17
Agenda	18 - 19

- Directeur de la publication :
M. Le Maire, Georges Ferrero
- Rédaction : Cabinet du Maire
et Service Communication
- Photos : collaboration bénévole de
Jacky Laurent, Thierry Gueirard et des
associations
- Conception graphique et réalisation:
 SIRA - 04 94 74 00 09
Dépôt légal : à parution
Ne pas jeter sur la voie publique

Cérémonies - Vie Patriotique

Cérémonies patriotiques auxquelles ont participé Monsieur le Maire et son Conseil municipal :

Mercredi 1er novembre 2017 : Cérémonie du Souvenir français

samedi 11 novembre 2017 : 99^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

Mardi 5 décembre 2017 : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

Le devoir de mémoire c'est aussi soutenir et adhérer aux associations patriotiques.

Au Beausset elles sont nombreuses :

- Amicale des anciens combattants d'Indochine
- Anciens marins et marins anciens combattants
- Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre du Canton du Beausset
- Société des membres de la Légion d'honneur
- Section des médaillés militaires (1560^{ème} section)
- Fédération nationale des officiers mariniers en retraite et veuves
- Le Souvenir français



Toutes ses associations tiennent leurs permanences régulièrement à la maison du combattant située rue st Louis.

Cérémonies patriotiques à venir :

Dimanche 29 avril 2018 : cérémonie commémorative de la Déportation organisée par le Souvenir français

Mardi 8 mai 2018 : célébration de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Lundi 18 juin 2018 : commémoration de l'Appel du Général de Gaulle





Bricolage : avant que le voisinage ne devienne marteau...

La municipalité vous rappelle que, conformément à l'arrêté municipal n°97.103, les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour le voisinage doivent être effectués les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

En dehors de ces créneaux, le bruit engendré par les tronçonneuses, tondeuses à gazon, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ou autres outils manuels constitue une infraction, que le service de Police Municipale et la Brigade de Gendarmerie du Beausset pourront contrôler et constater.



Don du sang

Les prochaines collectes de sang de l'Amicale des Donneurs de Sang auront lieu :

Lundi 12 mars de 15h30 à 19h30, espace Mistral

Judi 26 avril de 7h30 à 12h, espace Mistral

Donner son sang est un geste simple, gratuit et solidaire. Mobilisons-nous !

Amicale des Donneurs de sang :

06 17 71 58 35

Carton vert pour le débroussaillage

Dans le cadre de la prévention des incendies, le plan d'action « Obligation légale de débroussaillage » impose un débroussaillage dans un périmètre de 50m autour de sa propriété. La commune du Beausset a placé le respect des obligations légales de débroussaillage dans ses priorités. Ce geste citoyen simple permet de protéger son habitation, son jardin, ses biens et ceux de son voisinage, et plus généralement de préserver notre environnement en limitant les risques de propagation lors d'un départ de feu. Cette mesure concerne les propriétés situées dans les bois, landes, maquis, garrigues, plantations et boisements, ou éloignées de moins de 200 m des lisières de ces types de végétation. Pour rappel, le débroussaillage est à la charge du propriétaire, même si le périmètre à débroussailler s'étend au-delà des limites de sa propriété. Les propriétaires ne respectant pas ces mesures peuvent être verbalisés dans un premier temps à hauteur de 135€.



Le brigadier-chef principal de la Police Municipale du Beausset Franck Collignon se tient à votre disposition pour vous informer et vous conseiller. Tél : 04 94 93 29 03 - Plus d'informations sur le site : www.var.gouv.fr



Mars bleu

Mois de mobilisation contre le cancer colorectal

2^{ème} cancer le plus meurtrier en France, le cancer colorectal (cancer de l'intestin) touche chaque année près de 43000 personnes : 55% d'hommes et 45% de femmes.

L'association ISIS 83 rappelle l'importance du dépistage. Dès 50 ans, un test peut être fait à domicile, et réitéré tous les 2 ans. Détecté tôt, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10 !

ISIS 83 se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Tél. : 04 94 42 68 83 ou mail contact@isis83.org

Pour plus de renseignements, rendez-vous également sur les sites www.e-cancer.fr ou www.santepubliquefrance.fr



Des permanences gratuites en mairie

Vous avez besoin d'un conseil pour régler un litige d'ordre privé ? Des conciliateurs se tiennent à votre disposition, sur rendez-vous le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h et le 3^{ème} lundi du mois après-midi.

Un avocat propose également des consultations juridiques individuelles et gratuites chaque 3^{ème} vendredi du mois sur rendez-vous.

Tél. : 04 94 98 55 75
accueil@ville-lebeausset.fr



La déchèterie intercommunale du Beausset

La carte d'accès à la déchèterie du Beausset n'est plus obligatoire pour les particuliers. Munissez-vous simplement d'un justificatif de domicile pour profiter de ce service intercommunal.

Déchèterie Intercommunale du Beausset
(Gérée par la Communauté d'agglomérations Sud-Sainte-Baume)
RN 8 - 83330 Le Beausset - Tél : 04 94 98 77 27
Du lundi au samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h.
Le dimanche : de 8h à 12h.

Profitez également du Service de collecte des encombrants (réservé aux particuliers) !
Ramassage sur prise de rendez-vous chaque 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois
N° VERT : 0 800 805 500 (appel gratuit depuis un poste fixe)
ou Email : lacollecavotreservice@bronzo.fr

Réception des nouveaux arrivants

Vous vous êtes récemment installés sur la commune du Beausset ?

Une réception sera donnée en votre honneur mardi 12 juin 2018 à 18h30 à l'espace Azur (Esplanade Charles de Gaulle) suivie d'un apéritif convivial. Les personnes installées sur la commune depuis décembre 2017 recevront par voie postale une invitation personnelle en mai prochain.

Si ce n'est pas le cas,

les nouveaux habitants pourront se signaler auprès de la Maison du Tourisme : 04 94 90 55 10



Georges Ferrero,
maire du Beausset
et son Conseil municipal
sont heureux de vous inviter à la réception des nouveaux arrivants
mardi 12 juin 2018 à 18h30 à l'espace Azur
(Esplanade Charles de Gaulle)
La réception se déroulera autour d'un apéritif convivial.



La Micro Crèche Les Fées Papillon s'est tout récemment installée au Beausset.

Proche des écoles, elle a été pensée et aménagée pour l'accueil de dix enfants en âge pré-scolaire du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30, dans une structure « comme à la maison » avec une équipe de 6 professionnelles rigoureusement sélectionnées pour leurs compétences, leur savoir être et leur désir commun de faire vivre ce beau projet. A l'extérieur, un jardin et une terrasse abritée, pour s'amuser et profiter des belles heures de la journée.

Pour tout renseignement :
les.fees.papillon83@gmail.com



Tu cherches un job dans l'animation ?

Commence ta formation BAFA / BAFD avec l'Odel !

Pour s'inscrire, rien de plus simple :

Par internet sur www.odel.fr

Par téléphone au 04 94 925 985

Sur place au 38 bis rue Picot à Toulon

CALENDRIER SESSIONS BAFA - BAFD 2018			
SESSIONS DE FORMATION GÉNÉRALE - 8 JOURS			
BAFA	DATE	FORMULE	PRIX*
LA LONDE	DU 25/02 AU 06/03	INTERNAT	580€
OLLIOULES «la Corbière»	DU 27/02 AU 06/03	1/2 PENSION	455€
LA MARTRE «la légende du pin»	DU 22 AU 29/04	INTERNAT	580€
LA MÔLE	DU 22 AU 29/04	1/2 PENSION	398€
OLLIOULES «la Corbière»	DU 23 AU 30/04	1/2 PENSION	455€
LA MARTRE «la légende du pin»	DU 16 AU 23/06	INTERNAT	580€
LA LONDE	DU 21 AU 28/10	INTERNAT	580€
OLLIOULES «la Corbière»	DU 23 AU 30/10	1/2 PENSION	455€
TOULON	DU 26/12 AU 03/01	EXTERNAT	250€
SESSIONS D'APPROFONDISSEMENT - 6 JOURS			
BAFA	DATE	FORMULE	PRIX*
LA LONDE «MULTI-SPORT EN ACCÈS COLLECTIF DE MARSEILLE»	DU 05 AU 10/03	INTERNAT	479€
LA LONDE «MULTI-SPORT EN ACCÈS COLLECTIF DE MARSEILLE»	DU 30/04 AU 05/05	INTERNAT	479€
LA LONDE «MULTI-SPORT»	DU 29/10 AU 03/11	INTERNAT	479€
SESSION DE QUALIFICATION «SURVEILLANT DE BAINNADE» - 8 JOURS			
BAFA	DATE	FORMULE	PRIX*
LA LONDE	DU 22 AU 29/04	INTERNAT	699€
SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE - 3 JOURS			
BAFD	DATE	FORMULE	PRIX*
LA MARTRE «la légende du pin»	DU 02 AU 10/06	INTERNAT	735€
SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT - 6 JOURS			
BAFD	DATE	FORMULE	PRIX*
LA LONDE	DU 29/10 AU 03/11	INTERNAT	490€
TOULON	DU 29/10 AU 03/11	EXTERNAT	220€

*MARS 2018 À FIN 2018, PAR PERSONNE, JOUR RÉSERVÉ DE CROQUETS, BROS CHIFFONNET.

Séjours vacances de l'Odel Var : inscriptions ouvertes !

Parents, vous pouvez dès à présent inscrire votre / vos enfant(s) aux séjours d'été organisés par l'Odel Var.

Une participation financière est accordée par la Mairie du Beausset.

Pour connaître les montants et les conditions d'attribution, prenez contact avec le BIJ au Pôle St Exupéry : 04.94.02.39.23

VACANCES D'ÉTÉ 2018

4-17 ans

INSCRIPTIONS
Je m'inscris en ligne sur :
www.odelevasion.fr
Ou au 04 94 925 985

Restructuration des écoles du Beausset

La commune du Beausset rencontre depuis plusieurs années maintenant des difficultés dans le fonctionnement de ses écoles :

- La configuration de l'école André Malraux oblige les enfants à sortir de la structure, à traverser la cour pour aller d'une école à l'autre pour se rendre à la cantine et ensuite pour les plus petits se rendre au dortoir, quelles que soient les intempéries.
- La cantine du Groupe scolaire Pagnol est devenue trop petite.
- Le centre aéré/périscolaire est au maximum de sa capacité d'accueil, beaucoup de familles sont sur liste d'attente.

De plus, dans le cadre de l'obligation, imposée par l'Etat, pour les villes de produire 25% de logements sociaux, la municipalité s'est engagée sur un certain nombre de constructions et réhabilitations d'ici fin 2019.

L'arrivée de cette nouvelle population va engendrer une augmentation des enfants à scolariser ce qui pourrait nous poser un problème en tant que collectivité mais aussi et surtout aux familles si rien n'est anticipé, si rien n'est fait.

Nous avons donc travaillé sur différents projets de restructuration des écoles, nous en avons évalué la faisabilité ainsi que le coût. Un projet nous est apparu comme le mieux adapté, avec une durée des travaux limitée et à un coût raisonnable.

Après la réunion de concertation entre la municipalité et l'équipe éducative et afin de nous aider dans notre réflexion, un architecte a été nommé. Il a eu pour mission d'étudier notre projet ainsi que celui que la communauté éducative nous a transmis, en tenant compte de tous les impératifs liés à la commune.

Il s'agit donc d'un projet qui tient compte de toutes les difficultés existantes rencontrées sur les écoles de la commune.

C'est une réflexion globale que nous avons menée et non école par école, en collaboration avec Madame l'inspectrice et le corps enseignant, ce qui nous a paru le plus pragmatique pour optimiser les effets de cette restructuration tout en soulignant que la municipalité n'a que les 2 mois de vacances d'été pour effectuer de gros travaux au sein des écoles.

Nous vous rappelons que la commune a pour obligation de mettre à disposition de l'Education nationale des locaux et des équipements pour permettre l'enseignement des enfants de la commune dans les meilleures conditions possible mais qu'en aucun cas elle n'intervient dans la nomination des enseignants, la répartition des classes, le choix des listes par classe, la suppression ou la création de classe,... tout ceci incombant à l'Education nationale.

Projet de Restructuration des écoles Durant l'été 2018

Faire un groupe scolaire Maternelle sur l'école Marcel Pagnol avec 2 entités distinctes (Maternelle Malraux et Maternelle Pagnol) :

La Maternelle de l'école André Malraux serait déplacée sur le site de l'Elémentaire Marcel Pagnol afin de regrouper les 2 maternelles au même endroit mais en gardant 2 entités distinctes (avec un décalage horaire au niveau des entrées/sorties par rapport aux élémentaires). Cette maternelle retrouverait un confort de fonctionnement puisqu'aujourd'hui, vous l'ignorez probablement, mais la configuration actuelle de cette école implique que les enfants doivent sortir de l'école pour se rendre à la cantine de l'Elémentaire Malraux/Gavot, ainsi que pour se rendre au dortoir situé dans l'enceinte du centre aéré, et tout ça par tous les temps et surtout cette école comporte aujourd'hui un étage ce qui n'est pas favorable aux plus petits.

Ce changement permettrait de récupérer 4 salles pour la création d'un dortoir au sein de la nouvelle école maternelle Malraux, une salle de motricité et 2 salles supplémentaires pour absorber les nouveaux arrivants en maternelle.

La mutualisation des ATSEM et autres personnels sur un même site permettrait aux 2 Maternelles de s'entraider notamment lors d'absence et aux enseignants de travailler ensemble en montant des projets pédagogiques communs.

Il n'y aurait plus besoin d'agrandir la cantine de l'école Marcel Pagnol pour répondre au manque de place (coût de cet agrandissement 300.000€). Les Petites Sections resteraient avec un service à table et les Moyennes et Grandes Sections iraient au self.

Les travaux à prévoir consisteraient à modifier les sanitaires pour les adapter à des élèves de maternelle, enlever les tableaux numériques et déménager le mobilier.

Déplacer le centre aéré / périscolaire sur le site de l'école Maternelle André Malraux :

Le centre aéré / périscolaire aurait un site propre à son activité.

Plus d'espace donc possibilité d'accueillir plus d'enfants (6 salles / bureau / dortoir / salle de jeux,...). Actuellement il y a 2 salles polyvalentes (90 et 95 m²) et 2 salles de 58 m² chacune. Après la restructuration, il aura 3 salles polyvalentes (99, 81 et 81 m²), 4 salles de 62 à 64 m² et une bibliothèque de 64 m².





Le manque de place en périscolaire est récurrent, ce changement donnerait ainsi la possibilité d'augmenter la capacité d'accueil sur le temps périscolaire, à la plus grande satisfaction des familles.

Les travaux à prévoir consisteraient à modifier les sanitaires de l'étage pour les adapter à des élèves d'élémentaire et transférer le mobilier du centre aéré.

Déplacer les classes de l'école Elémentaire Marcel Pagnol :

- Sur l'école élémentaire André Malraux pour 4 classes puisque l'état des lieux fait apparaître 4 salles disponibles (1 à l'étage et 3 au RDC) permettant ainsi d'accueillir dans de bonnes conditions 4 classes de l'école élémentaire Marcel Pagnol.

Afin d'éviter un trop grand nombre d'élèves dans la cour, celle-ci pourrait être divisée en 2 avec une partie des enfants côté cour actuelle et une autre côté Marettte sur le terrain de sport que ce soit sur le temps scolaire comme sur le temps méridien.

Le réfectoire de l'école André Malraux serait modifié puisqu'il n'y aurait plus le service à table des Petites et Moyennes Sections maternelles afin d'agrandir le self et ainsi de permettre l'accueil de tous les enfants supplémentaires.

Les travaux à prévoir consisteraient à raccorder et installer des tableaux numériques de l'école Marcel Pagnol pour les 4 classes supplémentaires et de déménager le mobilier.

- Sur l'élémentaire Gavot pour 5 classes puisque l'état des lieux fait apparaître 2 classes disponibles sur l'élémentaire Gavot et 3 classes disponibles sur l'actuel site du centre aéré permettant ainsi d'accueillir 5 classes de l'élémentaire Pagnol.

Le réfectoire de l'école Gavot n'accueillant plus les Grandes Sections de la maternelle Malraux et étant suffisamment grand pourrait accueillir dans de bonnes conditions les 5 classes supplémentaires puisque tout le monde mangerait au self.

Les travaux à prévoir consisteraient à raccorder et installer des tableaux numériques de Pagnol pour les 5 classes supplémentaires, d'isoler et d'aménager la salle télévision en salle de classe, d'ajouter des sanitaires côté centre aéré et de déménager le mobilier.

Durant l'été 2019

Création des classes supplémentaires sur le site de l'école élémentaire Gavot afin d'absorber les nouveaux arrivants en élémentaire, ce site étant doté de plusieurs salles utilisables en salles de classe après travaux.

Ce projet a connu une accélération ces dernières semaines puisque nous avons souhaité répondre favorablement à une demande de l'Académie. En effet, les enseignants avaient jusqu'au 19 février pour faire part de leur souhait en matière de mutation. Il était important que les enseignants du Beausset puissent participer à ce mouvement en toute connaissance de cause puisqu'ils seront prioritaires pour les mouvements sur les écoles Malraux et Gavot.

Ainsi un Conseil municipal a eu lieu le 15 février dernier au cours duquel a été présenté ce projet. Maintenant qu'un vote favorable a eu lieu, nous nous attelons à réaliser les travaux pour la rentrée scolaire de septembre.



Travaux d'adduction d'eau potable :

Tranche ferme pour 610m linéaires :
Lotissement La Gouorgo
Chemin de la Baro Nuecho
Traverse des escouradières
Tranche optionnelle 1 pour 500m linéaires :
Chemin de Rouve



Bâtiment

Travaux structurels dans le bâtiment du Pôle social
Place Frédéric Mistral



Travaux effectués en régie par les services techniques de la ville :

Réhabilitation de la Fontaine aux 5 sous

Curage des systèmes de fontainerie et réalisation de l'étanchéité des bassins de la Fontaine Place Jean-Jaurès



Travaux de remplacement de la ligne HTA enfouie qui traverse la commune

Travaux d'assainissement effectués par le SIVU Assainissement ; le réseau a été refait pour qu'il soit sur l'emprise de la voie, Vallée du silence



Ça s'est passé

1 2 Le chœur de l'Opéra de Toulon a envoûté l'église avec son concert de Noël

3 Plus vrais que nature, les santons de la crèche provençale installée en décembre dans le hall de la mairie

4 Magie et féerie dans le regard des beaussetans au lancement des illuminations de Noël

5 Chouchou des enfants, le manège était à la fête cet hiver !



3



4



7



8



10



9

au Beausset

6 et 7 Nos Anciens ont festoyé au complexe sportif

8 Causeries de l'Escolo Deis Agasso Galoïo : un avant goût de Noël

9 10 Le marché de Noël et ses produits du terroir

11 Grands et petits se sont amusés un mois durant à la patinoire installée place Jean Jaurès

12 Tant attendu, il est enfin arrivé ! Le Père Noël a fait passer un moment magique aux petits. Enchantement garanti !

13 14 Le maire, entouré de ses élus, a présenté ses traditionnels vœux aux beaussetans



11



Le Beausset, un village de caractère !



Sur un air de Provence... Traditions et art de vivre !

Au détour des ruelles et placettes, toute une gamme d'éléments pittoresques affirme l'identité provençale du village. Campanile, génoises, bouquet de la Saint-Eloi, restanques... se dévoilent et se racontent dans l'intimité des lieux. Us et coutumes, expressions du terroir ponctuent également cet itinéraire qui ravira tous les amoureux de notre région.

Le service municipal du tourisme propose 4 circuits à thème, 4 charmantes et enrichissantes balades pédestres à effectuer au fil des quatre saisons. A votre rythme et selon vos envies, en solo, en amoureux, en famille ou encore entre amis soyez curieux, laissez-vous surprendre ! Pour partir à la découverte des 4 circuits, munissez-vous des documents gratuits qui sont à votre disposition à la Maison du Tourisme ! Que ce soit au cœur du village ou sur l'ancestral chemin muletier menant au haut-lieu historique du Beausset, il y a tant à découvrir !



Le Beausset pas à pas... Patrimoine historique !

Focus sur les nombreux monuments du centre historique à l'aide d'un joli document de style rétro rédigé par le Docteur Gérard Delaforge, historien local et membre de l'Académie du Var. Pour connaître l'histoire du blason ou encore l'origine du nom de la commune, laissez-vous tenter par cet itinéraire instructif et découvrez le passé d'un village rural, haut lieu de la Révolution française dans le Var !



Les portes anciennes... Architecture et poésie !

Atout charme pour cet itinéraire original au cœur du bourg ! Sous le signe de la poésie, découvrez, quelques unes des nombreuses portes d'antan et admirez le travail des artisans qui y ont mis leur talent et savoir-faire : le tailleur de pierre, le ferronnier, le menuisier...



**Poussez la porte voulez-vous ?
 J'ai des histoires à vous conter
 Derrière moi tant de beauté
 Et des secrets le saviez-vous ?
 Posez vos mains sur mon panneau
 Vivez le bois de mes années
 Et de mes veines en anneaux
 En arabesques cutanées
 Suivez le fil de mon passé
 Poussez la porte, voulez-vous ?**

Jean-Charles Paillet





Le chemin des oratoires...

Balade patrimoniale à destination du Beausset-Vieux !



Douze pieuses constructions religieuses, jalonnent la voie de pèlerinage menant du village à la chapelle romane Notre-Dame du Beausset-Vieux (XIIème siècle). Chemin faisant, les traditions et coutumes provençales concernant les saints pour lesquels les anciens ont édifié ces oratoires n'auront plus de secret pour vous !

Le saviez-vous ?

Deux fauteuils roulants gratuits, don des Disciples d'Escoffier, sont à la disposition des personnes à mobilité réduite, à la Maison du Tourisme, pour les circuits urbains.

Pour tout renseignement, l'équipe de la Maison du Tourisme est à votre disposition !

Maison du Tourisme

Esplanade Charles de Gaulle - 83330 LE BEAUSSET
Tél. : 04 94 90 55 10
maisondutourisme@ville-lebeausset.fr

Horaires d'ouverture :

Du 17 septembre au 30 juin :
du lundi au vendredi de 9h00-12h00/14h00-17h30
et le samedi de 9h00 à 12h00

Du 1er juillet au 17 septembre :
du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30

Ouvert les dimanches et jours fériés de juillet
au 16 septembre inclus de 9h30 à 12h30.



La Sainte-Baume devient le 52^{ème} Parc naturel régional de France

21 décembre 2017, une naissance tant attendue

Le territoire l'attendait depuis près de 45 ans, c'est maintenant chose faite. La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur compte un Parc naturel régional de plus.

A l'occasion de sa visite à Marseille au Lycée éco-responsable La Fourragère, le Premier Ministre Edouard PHILIPPE a déclaré avoir signé le décret de création du Parc naturel régional de la Sainte-Baume. Renaud MUSELIER, Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui lançait alors la « Cop d'avance : le Plan climat de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur », a salué la création du huitième Parc de la Région.

Territoire d'une nature exceptionnelle aux paysages diversifiés, la Sainte-Baume, avec ses richesses géologiques, souterraines et la spécificité de son patrimoine culturel et spirituel, est reconnue au titre de « Parc naturel régional ».

Le Parc de la Sainte-Baume a signé une Charte qui engage pour 15 ans ses signataires, porteuse de quatre ambitions fortes pour ce territoire :

- Préserver le caractère de la Sainte-Baume, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages
- Orienter le territoire de la Sainte-Baume vers un aménagement exemplaire et durable
- Fédérer et dynamiser le territoire par un développement économique respectueux de l'identité du territoire et de la valorisation de ses ressources
- Valoriser la richesse culturelle du territoire et renforcer le vivre et le faire ensemble

Un territoire qui se dessine progressivement dans l'esprit de ses habitants

Le Parc rassemble 26 communes sises sur les Départements du Var et des Bouches-du-Rhône et occupe une position de carrefour entre les agglomérations de Marseille, Aix-en-Provence, Toulon et les espaces naturels des Calanques, de la Sainte-Victoire, du massif des Maures, du Verdon et de Port-Cros. 58 500 habitants vivent sur ce territoire de près de 81 000 ha dont 80% se situent en espaces naturels.

Une année 2018 sous de nouveaux auspices

Le Syndicat mixte de préfiguration s'est transformé en un Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de la Sainte-Baume chargé de mettre en œuvre ces actions prioritaires.

A noter dans vos agendas !

Nous comptons sur votre présence le dimanche 3 juin 2018 sur le site de la Sainte-Baume au Plan d'Aups pour célébrer ensemble la création du Parc. Une belle programmation vous attend !

Retrouvez toutes les informations sur le Parc naturel régional de la Sainte-Baume sur www.pnr-saintebaume.fr.

Vous souhaitez vous investir pour ce territoire ?

Rendez-vous sur

www.cddpnrsaintebaume.fr

pour rejoindre le Conseil de développement, un espace ouvert d'échanges démocratiques, de réflexions et de propositions sur des thèmes qui vous sont propres.

En annexe :

- La carte du territoire du Parc naturel régional de la Sainte-Baume
- Une photographie de la rencontre avec Edouard PHILIPPE, Premier Ministre, et Renaud MUSELIER, Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur prise à l'occasion de l'annonce de la création du Parc



Essor économique

Healthy Planet

Vente d'huiles essentielles BIO, plantes médicinales Bio, cosmétiques bio et locaux, bougies, diffuseurs de parfums, et tout le nécessaire à la fabrication de ses propres cosmétiques.

Valérie ESTEVE,
praticienne en aromathérapie.

Healthy Planet
30 rue Portalis
06.64.36.55.39

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h30 à 18h30, samedi de 9h30 à 12h et dimanche de 10h à 12h

Cabinet d'huissiers de justice associés

Raphaël BOTTE, Virginie PILLON,
Maxime PEPRATX

Ouvert du mardi au jeudi de 8h35 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h35 à 12h

Tél. : 04 94 29 89 73
Email : etude@hdj83.com
Rue Portalis

L'as pizzas et tacos

Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 14h et de 18h à 22h
placette Scheidegg
Tél. : 07 67 17 28 55

Modlyne, un site en ligne beaussétan de prêt-à-porter féminin. Remise en mains propres sur le Beausset et expédition dans toute la France
www.modlyne.fr
Facebook : Modlyne
Courriel : modlyne@outlook.fr

Résidence le Portalis, bâtiment B
Rue Paul Cézanne
Tél. : 06 12 82 90 65

Diététicienne

Loïs POËZEVARA diététicienne nutritionniste à domicile
Consultations pour tout type de personne : femme enceinte, enfants, sportifs, personnes âgées ou atteintes de différentes pathologies.
Tél. : 06 64 25 39 39
Lois.diet83@gmail.com

Cristalline

Cristalline auparavant situé place Charles de Gaulle, a déménagé au 12 rue Portalis.

Huiles et nature

Produits Santé beauté bien-être bio et naturels, soins bien être
Tél. : 04 89 29 85 75
1 place Charles de Gaulle
Ouverture : du mardi au vendredi 9h - 12h 14h30 - 18h30
Lundi et samedi 9h - 12h

Auto-école ligne de conduite

34 bd Chanzy - Tél. 06 11 49 81 46

Cabinet d'infirmiers

Julie COLOMBO
et Morgane ESCOLANO
17 rue Gabriel Péri
Tél. : 06 14 75 09 92

Taxi Evelyne

Tél. : 06 79 66 40 23
Conventionné CPAM
evelyne.gantelme@outlook.com

Tribune libre des groupes minoritaires

Restructuration des écoles :

la maîtrise du projet digne d'une Piñata Mexicaine...

La municipalité a décidé, dans la précipitation, de traiter la restructuration des écoles. Le sujet majeur est de pouvoir anticiper l'accueil des nouveaux arrivants qui découle des différents projets fonciers en cours (logements sociaux et privés). L'annonce du projet a été dévoilée suite aux différents conseils d'écoles. Dans les 15 jours qui s'écoulèrent, des courriers ont été échangés entre le corps enseignant, l'association de parents d'élèves et la municipalité. Le but de ces échanges n'était pas contradictoire, mais d'exposer des idées avec une vision plus pragmatique des équipes en place qui, au quotidien, pratiquent l'organisation et l'usage des locaux. Des propositions de la mairie pour des réunions de concertation sont annoncées, mais aucune ne voit le jour... Un RDV avec l'architecte-conseil et les différentes directrices d'écoles est prévu. Encore une fois, ce fut un échec, car il n'y a pas eu d'entrevue. Une quinzaine de propositions ont été faites afin de ne pas fermer d'école. Nous sommes résignés à constater que Monsieur le Maire et son adjointe chargée de l'enfance n'ont fait que se terrer dans leur tanière pour monter ce projet. Aucuns documents formalisés de la part de l'architecte, concernant le coût de ce projet, ne leur a été donné avant la convocation au conseil municipal du 15/02/2018. Comment pouvons-nous cautionner ce manque de gestion et de bon sens ? Aucune alerte donnée n'a été prise au sérieux. L'enveloppe financière sera-t-elle multipliée par 3 tout comme nous avons l'habitude de le constater ? Nos enfants, malheureusement, vont devoir pâtir de ce manque de professionnalisme et nous, le payer par le biais de nos impôts...

Les élus du Beausset Bleu Marine
Yolande Bonnaure, Dellwing Mathieu
lebeausset.bleumarine@gmail.com

Deux préoccupations sérieuses :

la réorganisation des Ecoles et la gendarmerie.

Une réorganisation des écoles voulue par le Maire dans la précipitation pour la rentrée 2018. Au terme d'une pseudo concertation, la Communauté éducative a rejeté le projet, par 59 voix contre, 3 abstentions, et 13 voix pour. Mme l'Adjointe aux écoles n'avaient pourtant pas ménagé sa peine : elle avait réclamé pour le vote 10 voix pour la Municipalité. Espérant diviser les Parents du Rassemblement des Parents Beaussétans (représentant 90% des parents élus) et les Enseignants, elle avait aussi demandé un vote à bulletin secret. Devant ce score sans appel, que fait le Maire : vous imaginez peut-être qu'il va relancer la concertation ? Faux, il convoque en urgence le Conseil Municipal afin de passer en force. Pire qu'une erreur, c'est une faute : le Maire met à mal le lien de confiance avec les Ecoles. Pouvait-il imaginer que la Communauté Educative, dans son écrasante majorité, puisse être contre un projet censé améliorer l'accueil des enfants ! Le Préfet ayant donné son feu vert à ce projet, nous ne pouvons que souhaiter que la rentrée prochaine puisse se dérouler convenablement. Reste une interrogation : Pourquoi cette précipitation ? Que chacun y réfléchisse ! Au sujet du projet de la nouvelle gendarmerie nous avons attiré votre attention à plusieurs reprises sur les dangers qui menacent le jardin des Goubelets. Le Maire a toujours refusé de s'engager sur la préservation de notre seul espace vert central important. Nous avons de bonnes raisons de penser que le Jardin sera amputé et que le terrain affecté à la Gendarmerie sera fortement réduit. Nous serions ravis si le Maire pouvait démentir et ainsi nous rassurer !

Edouard Friedler et les Elus BR :
www.lesamisdubeaussetrassemble.org

Décès

17/09/2017 : JULIEN Robert Ludovic Jean
 18/09/2017 : MERCEY Jacques
 18/09/2017 : ALFONSI Louis, Joseph
 21/09/2017 : GIRARD Jean
 24/09/2017 : BOURDON Marie-Jeanne, Christiane née CIRILLO
 29/09/2017 : FERRARI Olivier Urbain Dominique
 30/09/2017 : ANGIONI Angela née FAGOTTI
 03/10/2017 : BEZILLE Marcelle Louise née MARTIN
 04/10/2017 : ESPERANSSA Daniel, Alexandre, Charles
 16/10/2017 : CASASSA Jeanne, Renée, Ida, Lucienne née LAUGIER
 17/10/2017 : TORNATO Benjamin, Gabriel, Joseph
 09/10/2017 : RUFO Jeanne, Claudia née LANDOLFINI
 21/10/2017 : RUSSIER Josette, Pierrette née BORGNE
 21/10/2017 : CHAUMONT Marcel Aimé
 26/10/2017 : HANTZ Marcelle née FERRANDI
 26/10/2017 : ROSSI Eric
 27/10/2017 : HARMEL Kheïra née REGANI
 30/10/2017 : RIVE René, Alexandre
 16/11/2017 : CROUZADE Marguerite née POTHIER
 19/11/2017 : SICCARDI Jacques, Mathieu
 20/11/2017 : MORELLO Huguette, Marthe, Victorine née GERMAIN
 24/11/2017 : BERNARD Simone Lucienne Suzanne née ROSTAN
 25/11/2017 : GIAMMUGNANI Silvano
 26/11/2017 : CORDIER Camille Yvonne née RIMBAUD
 26/11/2017 : ZERBIB Marceau, Fradji
 30/11/2017 : COLLARD Juliette, Marie née SARNETTE
 01/12/2017 : ALAM Sultan
 02/12/2017 : PERRAMOND Pierre, André, Jean
 07/12/2017 : FRANCO Madeleine, Marie, Anne, Lucie née AUDOUY
 10/12/2017 : PIGRENET Gilbert, Léopold
 11/12/2017 : MARRAS Josephine Pauline née SANNA
 14/12/2017 : BONNEFOY Augusta Honorine née AILLET
 17/12/2017 : BUGAT-FARGEAS Alain, Fernand, Léonard
 18/12/2017 : LOUBON Georges, Jean, Michel
 20/12/2017 : CHAUVIN Angèle Toussaint née PALMACCIO
 20/12/2017 : BISSON Annie, Rose, Marie née LÉONARDI
 22/12/2017 : FRIEDLER Colette Madeleine Marie née CHAPON
 25/12/2017 : LATIL Robert, Félix, Jean
 27/12/2017 : GARRON Alain Yves Paul Achille
 28/12/2017 : CIUCCI Nicole, Andrée née PETIT JEAN
 29/12/2017 : LEPACHELET Serge, Victor
 29/12/2017 : OREAL Marie Claire née FASSETA
 01/01/2018 : GARCIA Antoine
 01/01/2018 : GIRAUDAU Simone née BONVOISIN
 03/01/2018 : JANET Maria Jesus née FERNANDEZ
 04/01/2018 : TRAVIN Jean, Paul
 07/01/2018 : SANCHEZ François, Jean
 15/01/2018 : BRUSSON Paulette, Mathilde
 16/01/2018 : LADEUILLE Maurice, Edmond, André
 20/01/2018 : CAZANAVE Claudine Jeanne née BELLANCOURT
 23/01/2018 : GRANDMOUGIN Maria, Concetta née GRECO
 26/01/2018 : JAINE Robert, Alexandre, Louis
 27/01/2018 : JAMBU Bernard Francis Marie
 01/02/2018 : PANTEL Michel Marcel
 05/02/2018 : LAZZARO Maria née DE MORO

Mariages :

01/09/2017 : CARUSO Jean-Luc et ALLEGRE Violaine
 09/09/2017 : LECLERC Anthony et LAFFAILLE Marie
 22/09/2017 : SUTTER Alexandre et MEYER Jeanne
 07/10/2017 : CASTELLI Adrien et CHAIX Charène
 21/10/2017 : CASTEL Mathieu et EL BZOUR Fatima
 16/12/2017 : MONTARIOL Hervé et BALLAY Caroline
 06/01/2018 : FIORE Mathieu et CHEVALLIER Brigitte

Naissances

23/08/2017 : BENVENUTI Léo
 25/08/2017 : DOUAS THIBAUT Siem
 30/09/2017 : BEJAOUI Inès
 01/10/2017 : CHAUDRONNIER ARNAUD Hugo
 12/10/2017 : LAPICOREY Arthur
 11/10/2017 : COSTA Fanny
 17/10/2017 : CARRIERE Elise
 25/10/2017 : PLAN Manon
 26/10/2017 : LEDUC Olivia
 30/10/2017 : DUBOURDEAUX QUERIAUX Ambre
 03/11/2017 : SANTUCCI Lélia
 04/11/2017 : ASENSI Emy
 20/11/2017 : RENOUX Louis
 14/12/2017 : REPERT Manon
 04/01/2018 : SAHRAOUI Noan
 18/01/2018 : COUSSY Maëlle
 18/01/2018 : COUSSY Jade
 01/02/2018 : ZANELLI POLEET Margaux



Animations nature, exposition

“Les inventions de la nature”
et exposition-photos Maison de la Nature des 4 Frères.
Tél.: 04 94 05 33 90



Visite guidée avec photos d'époque du parc et du château du 18^{ème} siècle devenu la gentilhommière de MLH. Chaque jeudi sur rdv. Mme Leroi-Goarnisson. Tél.: 06 87 07 12 36

Exposition de peintures

de Florence Louise Petetin. Jusqu'au 30 mars, pôle Saint-Exupéry. Entrée libre. Tél.: 04 94 02 39 23



Lectures publiques : 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois, de 17h à 19h, espace Mistral

MARS

Lotos - Espace Azur
Sam 10 : de la JSB. 20h
Sam 17 : de Lou Pichoun. 19h
Sam 24 : de la MJC. 20h
Sam 31 : de Terras de Bouro. 20h



Jeudi 1 :
Hors les Murs :
Cirque et gastronomie, cabaret spectacle
“Les grands fourneaux”,
par la Compagnie Max et Maurice.
Dès 6 ans. 20h, La Crau.
Départ en bus (gratuit) à 18h30 au pôle Saint-Exupéry.
Tarif : 25€ spectacle + repas.
Achat des places
Maison du tourisme par CB
avant le samedi 17/2



Samedi 3 :
Passage de grade technique de Kata du Judo Club Beaussetan. Dès 9h, complexe sportif.

Lundi 5 :
Stage de poterie de Grain d'argile. Jusqu'au vendredi 9/3, espace Mistral.

Mercredi 7 :
Spectacle “Paroles de femmes” d'ABC Théâtre. Jusqu'au vendredi 9/3. 20h, espace Azur

Samedi 10 :
Championnat du Var de tennis de table. 14h, complexe sportif

Samedi 17 :
Animation interclub de judo. Dès 13h30, complexe sportif

Lundi 19 :
Semaine de la langue française de HQM. Dès 9h, Maison du tourisme

Mardi 20 :
Carnaval de Maternland. 9h30, centre village. Au départ de l'espace Mistral. Déambulations dès 8h devant les écoles du Beausset Rencontre athlétique de l'école Pagnol. 8h30, stade de football

Samedi 24 :
Match de handball du BCVHB. 19h, complexe sportif.

Dimanche 25 :
Hors les Murs :
“Traviata vous méritez un avenir meilleur”
Théâtre musical. 15h, scène nationale de Châteauvallon. Départ en bus (gratuit) à 14h au pôle Saint-Exupéry. Tarif préférentiel à 15€ au lieu de 27€
Achat des places
Maison du tourisme par CB
avant mercredi 14 mars :
04 94 90 55 10



Vendredi 30 :
Lou Printems Provencau de l'Escolo Deis Agasso Galoïo. 18h30, espace Azur.

Samedi 31 :
Chasse aux œufs de Pâques. De 10h à 12h, jardin des Goubelets. Réservée aux élèves de maternelle du Beausset. Inscription auprès du service des sports : 04 94 93 44 66



Ultimate Fight Night, 2^{ème} édition ! à venir en mai

